

Cariste R489 - Autorisation de Conduite - Catégories 1A, 1B, 3, 5

CONCERNE

Tout salarié appelé à utiliser un chariot automoteur à conducteur porté.

PRÉREOUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

OBJECTIFS

- Appliquer les règles de sécurité liées à la fonction de conducteur de chariots automoteurs portés.
- Réaliser les opérations de manutention prescrites et assurer la maintenance simple du matériel utilisé.
- Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées.

DURÉE SANCTION

3 jours Avis d'aptitude à la conduite

PÉDAGOGIE

L'animation alterne apports de connaissances générales et exercices pratiques.

INTERVENANT:

Nos formateurs, spécialistes des thématiques abordées, sont sélectionnés et évalués au regard de leurs connaissances techniques et pédagogiques.

SUIVI EVALUATION DES ACQUIS:

En début de formation : recueil des attentes et des objectifs individuels des stagiaires.

En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées.

Evaluation de la satisfaction des stagiaires : fiche d'évaluation Qualité à chaud.

Evaluation des acquis de la formation : fiche de compétences.

Feuille de présence.

Attestation de formation et cas échéant certification de compétence.

ACCESSIBILITE:

Pour les formations se déroulant dans l'entreprise, cette dernière devra s'assurer des conditions d'accessibilité à la formation des personnes en situation d'handicap. Dans nos centres, pour tout handicap, le commanditaire devra informer GEDAF ELSETE pour prévoir les conditions d'accueil, ou contacter notre référent handicap par email info@gedaf.fr

MODALITES ET DELAIS D'ACCES:

Cf proposition commerciale ou calendrier Inter Entreprises.

LIEU GEDAF /ELSETE

Centre de VALENCE :

Pôle 2000 - Rue des Entreprenants 07130 SAINT PERAY 04.75.81.06.06

Centre de GRENOBLE :

33 rue des Glairons 38400 SAINT MARTIN D'HERES 04.76.42.56.80

Centre de CHAMBERY :

949 rue Denis Papin 73290 LA MOTTE-SERVOLEX 04.76.42.56.80

Infos Qualiopi : gedaf-formation.fr/qualiopi - GEDAF : 04.75.81.06.06 ELSETE : 04.76.42.56.80

Cariste R489 - Autorisation de Conduite - Catégories 1A, 1B, 3, 5

CONTENU DÉTAILLÉ

L'article R4323-55 du Code du Travail prescrit que la conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et servant au levage est réservée aux travailleurs ayant reçu une formation adéquate.

CONNAISSANCES THÉORIQUES

Connaissances générales / Principales références réglementaires

Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur / du conducteur

Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

Les différentes sources d'énergie des chariots, nature et identification.

Terminologie et caractéristiques générales (hauteur, portée, capacité)

Les principaux types de chariots de manutention

Caractéristiques et spécificités des différents types de chariots de manutention

Notions élémentaires de physique

Stabilité des chariots de manutention

Conditions d'équilibre du chariot

Lecture de la plaque de charge

Positionnement approprié de la charge sur le porte-charge

Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté

Principaux risques - Origine(s) et moyens de prévention associés

Repérage de ces risques potentiels, sur le trajet à parcourir et lors des opérations à effectuer

Transport et élévation de personnes : connaître les interdictions, savoir expliciter et justifier les applications autorisées

Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté

Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté

Justification de l'utilité des vérifications et opérations de maintenance de 1er niveau qui incombent au cariste, réalisation pratique de ces tâches

SAVOIR-FAIRE PRATIQUE

Prise de poste et vérification

Règles de conduite et manœuvres en sécurité

Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide et en charge

Prendre et déposer une charge au sol

Effectuer le gerbage et le dégerbage de charges en pile

Effectuer le stockage / le déstockage à tous les niveaux d'un palettier

Réaliser le chargement et le déchargement d'un véhicule à quai par l'arrière

Assurer, depuis le sol, le chargement et le déchargement d'un véhicule

Manutentionner une charge longue, un contenant rigide contenant un liquide et une charge déformable

Préparer une palette en hauteur

Charger et décharger tout type de chariot sur un engin de transport

Effectuer une manœuvre de descente de la cabine en cas de panne

Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien

Vérifier les différents niveaux et identifier les manques éventuels.

Effectuer les opérations d'entretien journalier.

Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

Contrôle des connaissances et savoir-faire

Découvrez notre brochure listant les catégories CACES®

Nos centres de formation : Valence Grenoble et Chambéry

Infos Qualiopi : gedaf-formation.fr/qualiopi - GEDAF : 04.75.81.06.06 ELSETE : 04.76.42.56.80